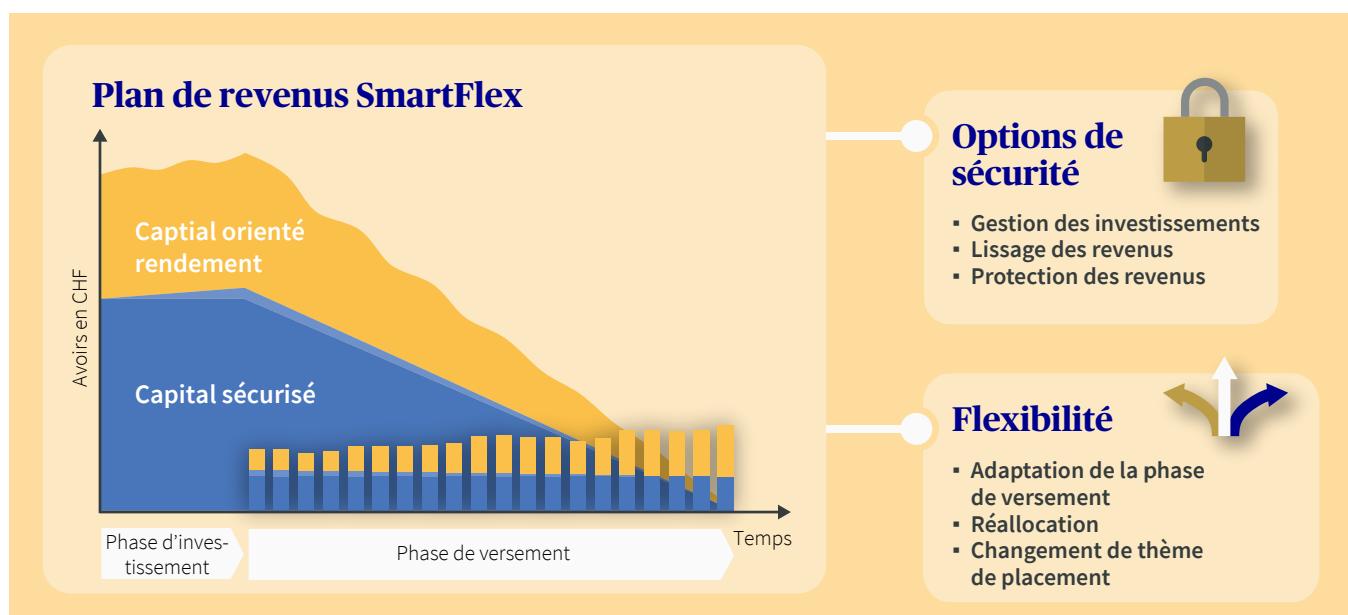


# La solution intelligente pour planifier ses revenus

**Le plan de revenus SmartFlex vous permet d'investir votre argent de manière simple et sûre, selon vos besoins.** Après un apport unique, vous recevez des versements réguliers, et donc un revenu planifié. Vous pouvez personnaliser votre plan de revenus et le modifier avec une grande souplesse. Des taux d'intérêts et des rendements attrayants augmentent en outre votre revenu. Grâce à des options de sécurité gratuites, vous gardez le contrôle sur les risques sans devoir pour autant vous en préoccuper.



## Aperçu du plan de revenus SmartFlex

	Smart: vos possibilités	Flex: vos possibilités d'adaptation
<b>Répartition des investissements</b>	Vous déterminez le montant de votre placement qui sera investi en actions dans le capital orienté rendement et le montant qui sera placé dans le capital sécurisé avec un taux d'intérêt préférentiel.	Vous pouvez effectuer à tout moment des <b>réallocations</b> entre le capital orienté rendement et le capital sécurisé.
<b>Thèmes de placement</b>	Vous pouvez choisir parmi quatre thèmes de placement: «Suisse», «Monde», «Durabilité» et «Tendances d'avenir». Tous les investissements se font en actions.	Il est possible de <b>changer</b> de thème de placement sans frais.
<b>Investissement et versement</b>	Vous choisissez la date de début des versements mensuels, soit immédiatement, soit plus tard. De plus, vous déterminez la période sur laquelle les versements doivent être effectués.	Au besoin, vous pouvez demander le versement anticipé d'une partie ou de l'intégralité de votre avoir. L'adaptation de <b>la date de début ou de la durée des versements</b> peut être demandée à tout moment.

<b>Options de sécurité</b>	<p><b>Gestion des investissements:</b> le placement échelonné réduit le risque d'investir au mauvais moment.</p> <p><b>Lissage des revenus:</b> pour réduire les fluctuations au niveau des versements, votre capital orienté rendement est progressivement transféré vers le capital sécurisé.</p> <p><b>Protection des revenus («airbag»):</b> en cas d'évolution fortement négative du marché, la totalité de votre capital orienté rendement est automatiquement transférée vers le capital sécurisé, ce qui permet d'éviter des pertes supplémentaires. Sur demande, il est ensuite possible de le réinvestir à tout moment.</p>	<p>Les options de sécurité peuvent être <b>activées ou désactivées à tout moment</b>. Seule exception: l'option Gestion des investissements ne peut être activée qu'au début.</p> <p>Toutes les options de sécurité sont <b>gratuites</b> et peuvent être sélectionnées indépendamment.</p>
----------------------------	---	---

## Prestations et conditions

<b>Durée du contrat</b>	De 10 à 30 ans
	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Phase d'investissement:</b> de 0 à 25 ans</li> <li><b>Période de versement:</b> de 5 à 30 ans</li> </ul>
<b>Financement</b>	Apport unique, au moins CHF 15 000
<b>Versements</b>	Mensuels, dès le début de la phase de versement
<b>Résiliation du contrat et retraits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Résiliation anticipée du contrat</b> possible</li> <li><b>Retrait partiel du capital:</b> jusqu'à deux fois par an</li> </ul>
<b>Sécurité du placement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Avoir assuré:</b> l'intégralité de l'avoir est assuré en cas de faillite d'AXA.</li> </ul>
<b>Frais</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Frais de fonds:</b> selon le thème de placement, actuellement entre 0,15 % et 0,37 % (état en octobre 2025)</li> <li>Pas de commissions d'émission ni de rachat</li> <li><b>Frais totaux:</b> indiqués de manière individuelle dans l'offre, en fonction du contrat</li> </ul>
<b>Fiscalité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'impôts sur le revenu pendant la phase d'investissement.</li> <li>Le remboursement de votre apport n'est pas imposable.</li> <li>Les revenus sont soumis à l'impôt sur le revenu (réduction de l'impôt anticipé). Il s'agit de la part du versement mensuel qui dépasse le remboursement proportionnel de votre apport.</li> <li>La valeur de résiliation au 31 décembre est soumise à l'impôt sur la fortune.</li> </ul>
<b>Examen de santé</b>	Aucun
<b>Type de contrat</b>	Opérations de capitalisation



Retrouvez plus d'informations sur le plan de revenus SmartFlex:  
[AXA.ch/plan-revenus](http://AXA.ch/plan-revenus)

Vous trouverez de plus amples informations sur le produit, les risques et les coûts dans la feuille d'information de base. Celle-ci est à votre disposition sur [AXA.ch/smartflex](http://AXA.ch/smartflex).

Le présent document est un document marketing. Il ne représente ni une offre ni une recommandation de conclusion d'un contrat. En outre, il ne fait pas partie intégrante d'un éventuel contrat conclu à l'avenir. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes physiques domiciliées en Suisse. Le produit décrit dans ce document peut ne pas convenir à certains groupes de personnes, ou son acquisition peut leur être impossible. Bien qu'AXA Vie SA ait mis tout en œuvre pour que ces données soient exactes, elle ne saurait garantir leur fiabilité. Tout placement comporte des risques financiers, liés notamment aux variations de valeur et de rendement.

AXA Vie SA, General-Guisan-Strasse 40, case postale 357 8401 Winterthour, AXA.ch